

Face au changement climatique, quelle sylviculture durable pour adapter et valoriser les forêts françaises ?

Déclaration du groupe artisanat

Espace de promenade et de de loisir, mais aussi véritable réserve de biodiversité, source de matériaux renouvelables et surtout puits naturel de carbone, la forêt française tient un rôle fondamental face au changement climatique. Rappelons en effet, qu'elle permet chaque année de compenser 20% de nos émissions de CO₂.

Or, notre forêt est aujourd'hui menacée par les effets du réchauffement climatique avec la multiplication des phénomènes de tempête, de sécheresse et d'incendies, ou encore la multiplication d'insectes ravageurs. Autant de facteurs pesant sur la capacité de la forêt à fournir durablement ses services climatiques, écologique, économiques et sociétaux.

L'Avis formule des propositions pour faire face à cet enjeu.

Il formule notamment plusieurs préconisations visant à mieux accompagner les forestiers, en termes de diffusion de connaissances ou de bonnes pratiques, de soutiens financiers aux investissements, ou encore d'encouragement à s'engager dans une certification.

Il s'agit ainsi d'améliorer les pratiques sylvicoles et de favoriser la résilience comme le renouvellement des forêts.

L'Avis souligne par ailleurs la nécessité d'impliquer tous les acteurs de la filière dans une trajectoire de valorisation de l'ensemble des essences locales.

Cet objectif nous semble important à plus d'un titre : non seulement pour des raisons écologiques, alors que la SNBC appelle à augmenter considérablement les volumes d'usage du bois, tout particulièrement dans la construction, mais aussi pour des raisons économiques, alors que la production nationale de bois ne couvre aujourd'hui que 60% de nos besoins et que la balance commerciale est largement déficitaire dans ce secteur.

Il est donc essentiel d'ouvrir des débouchés à de nouvelles essences de bois, et notamment à des bois locaux. Cela implique de développer des filières territoriales mobilisant tous les acteurs de l'amont à l'aval, assurant ainsi une production, une transformation et une utilisation du bois dans une logique de circuit court.

Nous soutenons de telles démarches qui sont de nature à valoriser la filière forêt- bois et ses métiers, d'autant que les consommateurs sont de plus en plus nombreux à se soucier de l'origine des produits et de leurs méthodes de production, et à souhaiter prioriser leurs achats sur du local ou du « fabriqué en France ».

Nous saluons donc les préconisations formulées par l'Avis autour d'un soutien aux filières territoriales, en mobilisant la commande publique comme le Plan de relance en ce sens.

D'une manière générale, cet Avis vient utilement compléter l'engagement signé il y a quelques mois, entre les acteurs de la filière forêt-bois et le Ministère de l'Agriculture pour favoriser l'adaptation de la forêt au changement climatique.

Le groupe de l'Artisanat a voté pour cet Avis.